



## Ordonnance de télécom CRTC 2024-125

Version PDF

Référence : 2024-119

Ottawa, le 10 juin 2024

### Norouestel Inc. – Approbation définitive d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** la demande tarifaire suivante :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d’entrée en vigueur</b>
Norouestel Inc.	AMT 1214 Tarif des services téléphoniques privés – Service de réseau métropolitain Ethernet (E-MAN) – Option additionnelle pour le port de 10 gigabits par seconde (Gbps)	30 avril 2024	30 mai 2024

2. Le Conseil n’a reçu aucune intervention relativement à la demande.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire général